

**Maraîchage - N° 2** 14 février 2012

**C**hichorée et laitue sous abri et en plein champ



**Pucerons**

Présence importante notamment sur laitue pommée et batavia.

**Botrytis, Sclérotinia, Tâches orangées et Oïdium**

Leur présence est observée.

Les conditions climatiques actuelles limitent l'impact sur les cultures des bio-agresseurs. Avec la remontée de températures prévues dans les semaines à venir, il est nécessaire de surveiller les tunnels.

A contrario, à cause des conditions climatiques, présence Tip Burn. Or ces nécroses constituent d'excellentes bases nutritives à partir desquelles des microorganismes opportunistes, comme *Botrytis cinerea* et diverses bactéries s'installent. Il est nécessaire de surveiller les tunnels.

**C**ultures de diversification

**Fraise sous abris**

Pour certains types de plants, notamment les altitrays plantés le 15 novembre, observation de nombreux Otorhynques. Les symptômes observés font penser à un manque d'eau mais si le plant est déterré et si on fouille dans le trou de plantation, on trouve des larves d'Otorhynques. Avec le froid, leur activité est fortement réduite.



Sur plants non encore nettoyés, les cicadelles sont présentes mais elles ont peu d'impact sur fraisiers

Sur des parcelles en agriculture biologique, présence d'aleurodes mais, avec le froid, leur activité est fortement réduite.

**Maraîchage - N° 2** 14 février 2012

**Publication de la Chambre Régionale  
d'Agriculture du Languedoc-Roussillon**

**Directeur de publication** : Guy Giva  
**Rédacteur en chef** : Christel Chevrier  
**Comité de rédaction** : Lucille Guigal, Philippe  
Caillol, Leen Schoen, Christine Colas  
**Rédigé en collaboration avec** : Chambres  
d'agriculture, Ets Perret, Ets Estève, Calvet  
Agro, Ets Escudier, CAPL, Ets Jullian.  
**Crédit photos** : CENTREX

**écophyto2018**

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture,  
avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des  
milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance  
pour pollutions diffuses attribués au financement du plan  
Ecophyto 2018*

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par le producteur et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique